

Questions au Feuilleton

[Texte]

LA POLITIQUE LAITIÈRE

Question n° 33—M. Cossitt:

1. Depuis quelques années, le gouvernement annonce-t-il sa politique laitière annuelle pendant l'année en cours plutôt qu'avant le début de l'année et, dans l'affirmative, a) pour quelle raison, b) envisage-t-il maintenant de le faire plus tôt?

2. Les producteurs laitiers se sont-ils plaints auprès du ministre de l'Agriculture de ce que l'annonce tardive de la politique laitière ne leur permet pas de bien planifier leurs opérations annuelles, notamment en matière de contingents, de finances, d'importations et d'exportations, etc. et, dans l'affirmative, le ministre est-il disposé à prendre des mesures pour les satisfaire?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): En ce qui concerne la Commission canadienne du lait, la réponse est: 1. Non. a) La campagne laitière va du 1^{er} avril d'une année civile donnée au 1^{er} avril suivant, et la politique est annoncée au début de chaque campagne. b) Oui.

2. Oui. La question est actuellement étudiée de concert avec le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait.

LE REVENU NET DES AGRICULTEURS

Question n° 941—M. Mazankowski:

1. Le ministère de l'Agriculture est-il d'accord avec les prévisions du directeur adjoint de la Division de l'agriculture de Statistique Canada, M. E. S. Boyko, selon lesquelles le revenu net réalisé par les agriculteurs canadiens connaîtra une baisse de 6.1 p. 100 en 1978 et, dans la négative, quelles sont les raisons?

2. L'année 1978 sera-t-elle la troisième année consécutive au cours de laquelle le revenu agricole net réalisé diminuera en raison du fait que les augmentations de revenu ne suffisent pas à couvrir les frais d'exploitation des agriculteurs et, dans l'affirmative, quelles mesures le ministre entend-il prendre pour renverser cette tendance désastreuse?

Année	Nombre de travailleurs	Autriche	Belgique	France	Irlande	Pays-Bas	Royaume-Unis	Allemagne de l'Ouest
1972	814	75	289	150	—	75	150	75
1973	1,163	36	350	251	—	150	266	110
1974	1,332	19	350	294	—	200	319	150
1975	1,172	16	350	296	—	150	245	115
1976	670	10	225	180	—	75	122	58
1977	669	9	225	180	32	75	90	58

b) Tous ces travailleurs participaient au Programme des étudiants européens travailleurs du tabac. Ils devaient être étudiants, payer eux-mêmes leur billet d'avion aller-retour et rester chez l'employeur pour toute la durée de la récolte du tabac (du 1^{er} août jusqu'à la mi-septembre environ). Les employeurs pour leur part devaient les payer au moins au taux de salaire en vigueur dans la localité, selon les tâches accomplies et le genre de séchoirs utilisés. Ils devaient également nourrir et loger gratuitement les étudiants, à la condition que ces derniers restent jusqu'à la fin de la récolte.

LE FROMAGE CANADIEN

Question n° 1457—M. Lambert (Bellechasse):

En 1976-1977, quelle quantité de fromage canadien a été mise en marché au Canada, et a) à quel prix, b) de quelles variétés s'agissait-il, c) quelle a été la consommation dans chaque cas?

[M. Pinard.]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. Le ministère de l'Agriculture souscrit aux prévisions de M. Boyko, mais aimerait attirer l'attention sur l'extrait suivant tiré des perspectives de Statistique Canada: «Il faut se rappeler que le revenu net réalisé est le résidu entre deux autres prévisions, c'est-à-dire les recettes et les dépenses monétaires, et que, de ce fait, il est très sensible aux changements dans les deux grandes séries. En fait, si les recettes monétaires devaient dépasser de 2 p. 100 le chiffre prévu, le revenu net réalisé augmenterait.»

2. Si le revenu agricole diminue en 1978, il s'agira de la troisième baisse consécutive. Il convient cependant de souligner qu'il excédera néanmoins de 45 p. 100 le niveau qu'il occupait en 1972. L'État administre des programmes sous le régime de la loi sur la stabilisation des prix agricoles, de loi de stabilisation concernant les grains de l'Ouest, de la loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et de la loi sur la Commission canadienne du lait qui tiennent compte des coûts d'exploitation et atténuent les effets de l'instabilité des revenus commune en agriculture. En outre, la stratégie de développement agricole, en cours d'élaboration en collaboration avec les provinces, permettra au secteur agricole de réaliser pleinement ses possibilités commerciales.

LE PROGRAMME DES ÉTUDIANTS EUROPÉENS TRAVAILLEURS DU TABAC

Question n° 1382—M. Dionne (Kamouraska):

De 1972 à 1977 inclusivement, des travailleurs européens, étudiants ou autres, ont-ils accepté de venir travailler au Canada dans les exploitations agricoles de fruits ou de tabac en Ontario ou dans d'autres provinces, en vertu d'une entente avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et, dans l'affirmative, a) combien, b) à quelles conditions, c) quelle était leur nationalité?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): 1. Oui, a) et c)

M. Bernard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada communique les renseignements suivants: Le tableau suivant présente les chiffres de la consommation intérieure de cheddar et d'autres fromages au Canada pendant l'année civile 1977.

Consommation intérieure de cheddar et d'autres fromages Canada, 1977

	Fromage cheddar (en milliers de livres)	Autres fromages
Stocks au 1 ^{er} janvier 1977	55,114	15,926
Production de 12 mois, 1977	177,159	118,980
Importations de 12 mois, 1977	—	43,759
Stocks au 31 décembre 1977	61,766	19,367
Exportations de 12 mois, 1977	1,630	2,370
Consommation intérieure en 1977	168,877	156,928

(a) Nous ne disposons pas de ce renseignement.